# Informations officielles

#### Éditorial

#### Le changement



Nous voici repartis pour quatre ans avec un nouveau Conseil communal et une répartition des dicastères remaniée; l'arrivée de deux nouveaux élus a

permis de repenser l'organisation et l'attribution des services parmi les cinq membres de l'Exécutif.

Il est légitime de se poser la question du bien-fondé du changement de dicastère après une législature, chaque conseiller communal réélu étant «rodé» pour poursuivre sa tâche dans son domaine. En ce qui concerne le nouvel Exécutif, cette répartition s'est faite naturellement par consensus en fonction des connaissances spécifiques de chacun dans tel ou tel domaine, ayant tous des années de pratique dans une profession précédente ou des affinités dans une matière qui nous intéresse et qui nous permettra de manager, en plus des affaires courantes, les projets à développer dans nos dicastères respectifs.

Plus largement et au niveau de la vie quotidienne, le changement est également bénéfique pour vivre des expériences nouvelles, pour sortir de sa zone de confort, pour se remettre en question dans ses pratiques de tous les jours, en s'obligeant à s'adapter à un autre environnement, à d'autres responsabilités et défis professionnels qui devront être gérés de manière constructive.

C'est également une opportunité qui permet à tout un chacun, à un moment de sa vie professionnelle, de se «booster» pour découvrir d'autres terrains d'action et qui nous aide à rester positif tant sur le plan professionnel que privé.

Toutefois, cela doit se faire dans la stabilité de l'entreprise afin de permettre à l'institution d'évoluer en profitant des avantages de cette remise en question, de la découverte d'un nouveau contexte de travail et, par là même et pourquoi pas, de nouvelles responsabilités ou inspirations créatrices.

En recherchant les antonymes du mot «changement», on trouve l'immobilité, le conservatisme, l'inertie, la fixité et la monotonie; tous ces termes qui ne nous aident pas à nous lever le matin, à avancer et à trouver du plaisir à sa place de

Et vous, qui avez pris le temps de me lire, êtes-vous ouvert aux changements?

> Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal

#### Journée portes ouvertes

Le samedi 21 septembre 2024, entre 10h00 et 16h00, les sapeurs-pompiers volontaires du Val-de-Ruz invitent la population à venir découvrir leur domaine d'activité au collège de Dombresson, en collaboration avec leurs partenaires sécuritaires.

Ainsi, Ambulances des vallées neuchâteloises, la Sécurité publique de Neuchâtel et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des sapeurs-pompiers se joindront à eux pour réaliser différentes animations et démonstrations.

Programme de la manifestation:

Ouverture des stands

11h00 Démonstration des sapeurs-pompiers - Feu

11h30 Possibilité de se restaurer (raclette)

13h30 Démonstration des sapeurs-pompiers – Ambulances

14h30 Démonstration de la sécurité publique

15h15 Démonstration Ambulances

15h45 Démonstration de l'Association pour la sauvegarde

du patrimoine des sapeurs-pompiers

Fin de la manifestation.

Une buvette sera à la disposition des visiteurs durant la manifestation.



#### **Nouveaux habitants**

La Commune a eu le plaisir d'organiser au refuge du Boveret à Chézard-Saint-Martin, le 7 septembre 2024, la réception des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées.

Au programme: accueil et présentation du Conseil communal durant l'apéritif, torrée supervisée par l'équipe forestière, repas, musique et diffusion du film commandité à l'occasion des dix ans de la Commune.

L'édition 2024 s'est déroulée en présence de près de 120 participants. Les Autorités communales se sont réjouies de cette journée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité.

# Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches du 25 août au 27 octobre 2024 – excepté le dimanche 6 octobre 2024 – rue de l'Épervier 6, à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.

## Forfait et Magic Pass

Le délai de commande pour les forfaits de ski et le Magic Pass court jusqu'au 31 octobre 2024, date de validité des offres.

Les formulaires sont disponibles sur le site internet communal. Ils peuvent également être demandés au 032 886 56 33 ou à l'adresse loisirs.val-de-ruz@ne.ch.







# Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 collaborateur technique (F/H) à 80% en CDD pour l'administration des eaux, du 1er septembre 2024 au 31 mars 2025. Lieu de travail: Cernier;
- 1 cantonnier (F/H) à 100%, de suite ou à convenir. Lieu de travail: zone sud.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

#### Réfection de chaussée

Jusqu'en septembre 2025, le service des ponts et chaussées procède à des travaux entre Chézard-Saint-Martin et Dombresson.

Les travaux, réalisés par étapes, consistent à créer une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3m au sud de la route, séparée de la chaussée par une bande végétalisée de 80cm de large. La réfection de la route est conséquente: remplacement des couches de revêtement bitumineux, ainsi que d'une partie importante de la fondation de chaussée en grave, dont le sous-sol est de mauvaise qualité.

Une nouvelle allée d'arbres sera plantée au sud de la piste cyclable; l'actuelle sera déplacée en bord de route à l'est du Val-de-Ruz.

La Commune profite de ce chantier pour réaliser des travaux sur les réseaux souterrains, sous réserve de la validation du crédit par le Conseil général.

#### Traversée de Fenin

Dès mi-septembre 2024, sous l'égide de l'État, la Commune participe à la reconstruction de la chaussée sur l'entier de la traversée du village de Fenin et des rues Dessous-la-Vy et Jean-de-Tribolet.

Ces travaux permettront d'opérer un réaménagement du gabarit routier de la chaussée, de mettre en conformité les arrêts de bus et de renouveler les réseaux souterrains ainsi que l'éclairage public.

Le chantier est planifié en trois étapes jusqu'en 2027, avec un trafic garanti sur une voie et régulé au moyen de feux de signalisation pendant la durée des travaux.

Plus d'informations sur le site internet



## Fermeture des guichets

En raison du Jeûne fédéral, les bureaux et les guichets de l'administration communale sont fermés le lundi 16 septembre 2024.

Réouverture le mardi 17 septembre selon les horaires habituels

## Appel à projets «vivre ensemble»

Conformément à la mise en place du volet «Accompagnement au changement» du plan climat neuchâtelois, le Canton, en collaboration avec les communes et la société civile, lance un appel à projets pour soutenir différentes actions qui encouragent et s'engagent à ce que la population neuchâteloise puisse faire face aux conséquences du changement climatique. Il est également question de favoriser la cohésion sociale.

Cet appel à projets a pour objectif de:

- créer du lien social et renforcer les relations de proximité;
- initier, promouvoir et consolider des actions et réseaux d'entraide;
- instaurer et renforcer la collaboration entre collectivités, société civile et population.

Délai de dépôt: 31 octobre 2024.

Informations utiles sur: www.ne.ch/vivre-ensemble.

Il est également possible de faire partie du projet sans solliciter un soutien financier. Pour ce faire, les personnes intéressées peuvent contacter l'adresse vivre-ensemble@ne.ch.

#### Tailles des arbres et haies

Les propriétaires de biens-fonds doivent faire en sorte que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs soient taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le bon fonctionnement du Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) exige que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m, largeur 3m aux rétroviseurs. Il s'agit d'une question de sécurité publique.

Si, après avertissement, les propriétaires ne se conforment pas à ces dispositions, les branches gênantes seront coupées à leurs frais.

#### Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Valde-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, propose les animations et rencontres suivantes:

Vernissage: Decadentia de Pier Paolo Corciulo, jeudi 19 septembre 2024, à 19h00. Rencontre et entretien avec l'auteur neuchâtelois, suivis d'une séance de dédicaces et d'un apéritif.

Né pour lire: 25 septembre 2024, 25 octobre 2024 et 27 novembre 2024, de 09h00 à 10h00. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

Bibliobus: samedi 28 septembre 2024, de 10h30 à 11h15, pour les 50 ans du Bibliobus neuchâtelois. Née sous l'impulsion de Stéphane Thies, metteur en scène, comédien et médiateur culturel, la Compagnie en Boîte développe des créations artistiques en direction de tous les publics. Deux comédiens (Stéphane Thies et Eve Mittempergher) arrivent en bibliothèque, s'installent sous les yeux des usagers, se présentent et expliquent la raison de leur venue: lire un conte.

Plus de renseignements sur le site internet communal www.val-de-ruz.ch.

## Anniversaires et iubilés

Fêtent en ce mois de septembre 2024:

#### Noces de diamant (60 ans)

- Gaberel Josiane et Bernard, à Chézard-Saint-Martin.
- Adriani Antimo, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Kramer Mady-Elisabeth, à Fontainemelon.



La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres

L'orage du 21 au 22 juin 2019 a causé de nombreux dégâts dans le Val-de-Ruz, engendrés principalement par la crue historique du Ruz Chasseran. La place de stationnement du téléski du Crêt-du-Puy, pourtant située au-dessus du ruz canalisé sur 200 mètres, n'a pas échappé à l'inondation.

De nombreux travaux ont dû être entrepris pour réparer la route. L'ensemble de la chaussée menant du Pâquier à Villiers a été sécurisé et le lit du ruz aménagé pour prévenir tout danger futur. Le lieu a été rouvert après un an de travaux. Inondation du parking du Crêt-du-Puy en 2019 (photos: Parc Chasseral).



